

20100528_DL_07

OBJET :
Compte administratif 2009

Date de convocation :
17 mai 2010

Date de séance :
28 mai 2010

Date d'affichage : cf. AR de
dépôt en préfecture

Membres en exercice : 33

Membres présents : 10

Membres votants : 10

Quorum non nécessaire
Suite réunion 17.05.2010

ABSENTS : cf. PVS

Adoptée à la majorité
49 voix POUR
6 voix CONTRE

Jours et heures
d'ouverture du syndicat
mixte :

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et
de 14h00 à 17h30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix, le 28 mai à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre TETU, Vice-président

Le Président s'étant retiré pour la présente délibération

Etaients présents : Jean-Marie BLONDELLE, Michel CAPON, Sébastien HARDY, Olivier JARDE, Marion LEPRESLE, Dominique MAGNIER, Jean-Luc PETIT, Jean-Claude RENAUX, Jean-Pierre TETU, Michel WATELAIN.

Secrétaire de séance : Jean-Claude RENAUX

Considérant que le Compte Administratif 2009 retrace des écritures dont la conformité avec le Compte de Gestion 2009 de Monsieur le Trésorier d'Amiens Municipale a été vérifiée,

LE COMITE SYNDICAL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.
- Vu le compte de gestion 2009 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE
- Vu le compte administratif 2009 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

DELIBERE

ARTICLE 1 : Le compte administratif 2009 du syndicat mixte SOMME NUMERIQUE est arrêté.

(en euros)		Résultat Brut	Restes à Réaliser	Résultat Net
Budget Principal	Investissement	+ 233 075,97	0,00	+ 233 075,97
	Fonctionnement	+ 41 835,00	0,00	+ 41 835,00
	TOTAL	+ 274 910,97	0,00	+ 274 910,97
Budget Annexe Philéas	Investissement	-2 187 076,14	516 029,95	-1 671 046,19
	Fonctionnement	+ 1 791 046,19	0,00	+ 1 791 046,19
	TOTAL	-396 029,95	516 029,95	+120 000,00

ARTICLE 2 : Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait à Amiens, le 7 juin 2010



Le Vice-président

52

